

# CS CONDUITE DE PRODUCTIONS MARAICHÈRES

R.N.C.P 34740



Continue et par apprentissage

Diplômante de niveau 4

FORMATION

## Les objectifs :

- Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique
- Organiser et suivre l'activité de production
- Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique
- Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion
- Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.

## Prérequis :

- Signature d'un contrat d'apprentissage
- Être titulaire d'un diplôme agricole de niveau IV
- Être salarié en contrat de professionnalisation

## Accessibilité et organisation

**Modalités d'alternance :** Selon le calendrier d'alternance revu chaque année

**Modalités pédagogiques :** En présentiel, échange et analyse de pratiques, mise en situation professionnelle, visite d'entreprises, pratique sur plateaux techniques, interventions de professionnels.

**Frais pédagogiques :** Tenue de travail adaptée

**Rémunération et financements :** La rémunération sera étudiée au cas par cas avec les organismes compétents en fonction des différents critères d'attribution. [www.alternance.gouv.fr](http://www.alternance.gouv.fr)

**Délais d'accès à l'action :** Entrée et sortie permanente selon le positionnement

CFAAD 41 – 5 rue des grands champs 41000 Blois  
 Mr BOUILLO Olivier 06.19.24.62.09  
 [www.formation-pro.ac-2v.fr](http://www.formation-pro.ac-2v.fr)

Janvier

7 mois

Octobre



490h soit 14 semaines



1050 h soit 30 semaines

**Contenus principaux de la formation :** Gestes et postures – Organisation du système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique – Mise en œuvre des techniques de productions – Analyse des résultats – Assurer la transformation

**Dispositif d'évaluation :** 3 unités capitalisables (UC) à valider, en cas d'échec le(a) candidat(e) conserve pendant 5 ans le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquants

**Taux de réussite :** NC

**Taux de satisfaction :** NC

## Accession à la formation

**Public ciblé :** Être âgé(e) de 16 à 29 ans (15 ans avant le 31 décembre pour une sortie de 3<sup>ème</sup>)

**Conditions d'inscription :** Remplir le dossier d'inscription.

**Modalité de sélection :** Test et entretien de positionnement. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidat(e)s et le test pour s'assurer que les jeunes ont le niveau requis pour suivre avec succès la formation.

**Modalités d'adaptation du parcours :** A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.

## Et après le CS CPM ?

**Poursuite de formation possible :** BP REA

**Métiers visés :** Animateur d'organisme agricole, Conseiller agricole, Installation ouvrier agricole